

Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie



« Les arts du cirque pour favoriser l'autonomie et le lien social »

- ❖ Porteur : Cirque et Campagne
- ❖ Bénéficiaires de l'action : personnes âgées à domicile
- ❖ Thématique : bien-être et estime de soi
- ❖ Objectif principal : maintenir l'autonomie en restant actifs par les arts du cirque.
- ❖ Contenu de l'action : acrobatie au sol pour utiliser son corps dans sa globalité, équilibre et déséquilibre par maintien du corps en position statique puis en mouvement, jonglerie ou manipulation d'objet pour solliciter les membres supérieurs ou la manipulation, lancers d'objets.
Animé par un titulaire du BPJEPS spécialité activités du cirque.
- ❖ Nombres d'ateliers : 1
- ❖ Nombre séance par atelier : 39
- ❖ Durée séance : 1h
- ❖ Nombre total de séances : 39
- ❖ Nombre de bénéficiaires prévisionnel par atelier : 12
- ❖ Nombre total de bénéficiaires sur le projet : 12
- ❖ Lieu de l'action par EPCI : Astarac Arros en Gascogne
- ❖ Lieu de l'action par communes : Saint-Médard
- ❖ Calendrier : de janvier à décembre
- ❖ Mobilité : co-voiturage
- ❖ Inscription : Mme GASTOU Gabrielle : 07.86.67.81.29 ou cirque.cie@gmail.com